

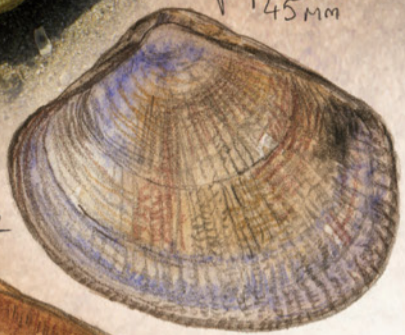


Palourde japonaise 45 mm



Coque 35 mm
héron, rigadot, rigadel,
Coque de genêt, coque rayée

Palourde européenne 45 mm



Coquille bombée ovale blanc, jaune ou gris orangé
sillons réguliers



Couleur variable souvent jaune sable avec ou sans taches brunes

Taille max :
♀ 18 mm
♂ 25 mm



Pour différencier les 2 :
Palourde japonaise plus ronde,
stries, nuances de colorations plus prononcées



Buccin commun 55 mm
Bulot, bavoux, calicot, coucou, ran, pileau

beige, jaunâtre

Coquille robuste, spirale ondulée



Talitre sauteur
Puce de mer, écrelle, sautiot de sable

Arénicole 150 mm
Ver des pêcheurs, ver des plages
sandon, pite



Coquillages, crustacés et compagnie sur l'estran sableux des Hauts-de-France



Ponte de Buccin



oreillettes quasi égales

Une valve bombée, l'autre plate

Large côtes striées rose rouge à brun



tortillon de sable caractéristique

Partie garnie de soies et de branchies

Ver cylindrique orange à rouge très sombre presque noir

Couteau droit 110 mm

Couteau sabre 110 mm

Trou dans le sable caractéristique en forme de 8

Coquille Saint-Jacques 120 mm
ailieux, clame, vanne, dorin



Praire commune
Coque rayée, rigadelle, mouleau, hanon, prairie, rigot 45 mm



Coquille arrondie, épaisse

plis concentriques très marqués (d'où verruqueuse)

coquille droite

coquille plus courbe

Flions 25 mm
Flot, telline, olive de mer, haricot de mer, flon des canards



Coquille de petite taille peu bombée, solide

Coquille en forme de triangle allongé

Spisule ou Mactre solide
Vénus, fausse palourde 35 mm



Blanc jaunâtre ou blanc ivoire

Brevet grise
Sauterelle, sautiot, chevrette, buhotte 45 mm

Rostre court

Corps légèrement aplati gris pâle à gris brun

yeux rapprochés



bord interne crénelé



Coquille épaisse de forme triangulaire

* les tailles indiquées correspondent à la taille moyenne de l'espèce



Coquillages, crustacés et compagnie sur l'estran sableux des Hauts-de-France

Qu'est-ce que l'estran sableux ?
Quelles conditions de vie ?

Sur la plage, la partie appelée « estran » correspond à la zone de balancement des marées entre les limites supérieures des grandes marées hautes et les limites inférieures des grandes marées basses. Bien que ces espaces sableux semblent dépourvus de vie, une faune importante grouille sous nos pieds.

De nombreux indices laissés sur le sable indiquent la présence d'espèces enfouies à marée basse (coquillages, vers...). Le sable peut être fin ou grossier, parsemé de retenues d'eau à marée basse créant ainsi un espace de vie en attendant la remontée de la mer.

Ces espèces se répartissent à différentes profondeurs dans le sable et à des distances plus ou moins importantes du retrait de la mer. Elles sont adaptées aux conditions difficiles qui leur sont imposées (rythme des marées, écarts de température importants, mobilité du sable, variations des courants et des vagues...).

Quels types d'espèces ?

L'eau retenue par capillarité dans les espaces entre les grains de sable permet à une microfaune de se développer dans ce milieu. Une macrofaune fouisseuse assez diversifiée (coquillages, vers...) se retrouve cachée dans le sable tandis que d'autres espèces errantes (crustacés, poissons...) s'abritent dans les mares apparaissant sur l'estran lors du retrait de la mer.

Ces dernières se camouflent en s'enfouissant partiellement ou en prenant la teinte du substrat. L'observateur doit exercer son regard pour déceler les indices laissés à la surface du sable (trous, tortillons...). Ils trahissent la présence de petits animaux marins (vers, coques, couteaux...) souvent pour le plus grand plaisir des pêcheurs à pied. La présence de ces espèces en attire d'autres à marée basse comme quelques oiseaux (mouettes, goélands, bécasseaux...) ou des poissons ou des crustacés à marée haute.

Les régimes alimentaires sont variés à l'image de celui des coquillages qui se nourrissent de plancton, de matière organique contenue dans le sable et dans l'eau. D'autres, comme la Naticte, s'attaquent à des coquillages (Fions, Mactres...).



Pour une pêche à pied durable et en toute sécurité

- Informez-vous :
- des périodes de pêches ainsi que des tailles et quantités autorisées suivant les espèces ;
 - des éventuelles interdictions sanitaires temporaires ou permanentes du lieu de pêche convoité ;
 - des horaires de marées et des particularités du site (bancs de sable, baïnes) ;
 - des prévisions météorologiques (équipement adapté) ;
 - optez pour une pêche « sans labour » en repérant les indices de présence à la surface du sable.

- Pensez aussi à :
- prévenir votre entourage de votre départ en évitant de partir seul ;
 - vous munir d'un téléphone portable dans un contenant étanche (composer le 196 en cas d'urgence). Une boussole peut aussi vous sauver si la brume ou le brouillard surviennent (prendre vos repères avant de descendre sur l'estran) ;
 - respecter le site en n'abandonnant pas de déchets et en impactant le moins possible ces espaces fragiles ;
 - faire preuve de bonne humeur à l'égard des autres usagers au sein de cet espace à partager.

Pour pratiquer la pêche à pied, il est utile de s'informer de la réglementation en cours auprès de la Direction Inter-Régionale de la Mer Manche-Est-Mer du Nord (DIRM-MEMN) et de la mairie de son lieu de pêche.

Informations

VAL D'AUTHIE	FLANDRE MARITIME	VALLEE DE SOMME
Tél. : 03 21 04 05 79 www.cpie-authie.org	Tél. : 03 28 26 86 76 www.cpieflandremaritime.fr	Tél. : 03 22 33 24 24 www.cpie80.com